



Certificat

Certificate

Système de sécurité incendie
NF – Fire safety system

Reconduction – N° NF: DAD 030 B3 du 17/11/2023
Renewal - N°NF: DAD 030 B3 from 17/11/2023
Date de fin de validité / Expiry date: 31/12/2026

AXENDIS

Actipole de la Fonderie - Bâtiment Chrome - 470 Route du Tilleul - 69270 Cailloux sur Fontaines - France

Première admission / First admission: 02/12/2011

Sites de production / Production sites: Poissy (France)
Soliman (Tunisie)

Est autorisé à apposer la marque NF en application des règles générales de la marque NF et du référentiel de certification de l'application NF Système de sécurité incendie (NF-SSI) pour le/les produit(s) cité(s) en annexe.
Is authorized to affix the NF mark on the product(s) listed in appendix, in accordance with the general rules of the NF mark and the NF Fire safety system (NF-SSI) reference document.

Ce certificat atteste que les produit(s) désigné(s) en annexe est (sont) certifié(s) conforme(s) aux normes citées en annexe et aux exigences supplémentaires après évaluation par AFNOR Certification tel que spécifié dans le référentiel de certification NF Système de sécurité incendie.

This certificate attests that the product(s) mentioned in appendix have been assessed by AFNOR Certification and found to conform with the standards cited in appendix and complementary requirements, as specified in the NF Fire safety system reference document.

Caractéristiques certifiées essentielles :

- Conforme à l'intégralité des articles, applicable au produit considéré, des normes citées en annexe, y compris les éventuelles options déclarées
- Cœur d'un système certifié NF-SSI, associable aux constituants de ce même système
- Élément sensible intégré ou non
- Nombre de ligne de détection
- Nombre de points de détection par ligne
- Nombre maximal de boîtiers de commande manuelle
- Tension de commande nominale
- Puissance maximale de commande
- Autonomie
- Fonctions supplémentaires

Main certified characteristics:

- Complies with all articles, applicable to the product under consideration, with the standards listed in the appendix, including any declared options
- Heart of a NF-SSI certified system, compatible with the constituents of this same system
- Frangible element built-in or not
- Number of detection line
- Number of detection point per line
- Maximum number of manual command boxes
- Nominal command voltage
- Maximum power for command
- Autonomy
- Additional functions

Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur. *This certificate supersedes all previous certificates.*

Ce certificat NF, incluant son annexe, est valable jusqu'au **31/12/2026** sous réserve des résultats des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute décision conformément aux règles générales de la marque NF et au référentiel de certification NF Système de sécurité incendie.

This NF certificate and related appendix is valid until 31/12/2026 subject to the results obtained upon regular controls carried out by AFNOR Certification. Appropriate decision is made by AFNOR Certification in accordance with the general rules of the NF mark and specific NF Fire safety system reference document.



Julien NIZRI

Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification
CERTI F 1332.6 07/2020



Annexe

Appendix

Système de sécurité incendie NF – Fire safety system

Annexe de la décision de Reconduction – N° NF: DAD 030 B3 du 17/11/2023
Appendix of the decision of Renewal - N°NF: DAD 030 B3 from 17/11/2023
Date de fin de validité / Expiry date: 31/12/2026

IDENTIFICATION PRODUIT(S) / PRODUCT DESIGNATION

AXENDIS

Actipole de la Fonderie - Bâtiment Chrome - 470 Route du Tilleul - 69270 Cailloux sur Fontaines - France

Référence commerciale / Product name	11610
Désignation / Designation	Détecteur autonomes déclencheur Actuating detectors
Marque commerciale / Trademark	AXENDIS
Norme / Standard	NF S61-961:2007
Classe / Class	2 - Non secouru 2 - No backup supply
Élément sensible / Frangible element	Non intégré au boîtier Not integrated in the case
Nombre de ligne de détection / Number of detection line	1 1
Nombre de points de détection par ligne / Number of detection points per line	2 2
Nombre maximal de boîtier de commande manuelle / Maximum number of manual command boxes	2 2
Tension de commande nominale / Nominal command voltage	24 V 24 V
Puissance maximale de commande / Maximum power for command	4,5 W 4,5 W
Fonction(s) supplémentaire(s) / Optional function with requirements CMSI	Contacts de report Report contacts
Autonomie / Autonomy	Non applicable Not applicable
Divers / Miscellaneous	Néant None

Cette annexe ne peut être reproduite sans le document auquel elle se rattache. This appendix cannot be copied without the certificate to which it is attached.

RAPPORT D'ASSOCIATIVITE N° DA 11 00 28 E

SYSTEME DE SECURITE INCENDIE (NF-SSI)

**OBJET : SYSTEME DETECTEUR AUTONOME
DECLENCHEUR (S.D.A.D.)**

DEMANDE PAR : **AFNOR Certification**
11 rue Francis de Pressensé
93571 – La Plaine Saint-Denis Cédex

REFERENCE COMMERCIALE : **11600**
du matériel principal cœur du système SSI **11610**

Numéro du certificat système NF-SSI : **SSI 285 A**
SSI 286 A

TITULAIRE : **AXENDIS**

Cachet et Signature du Directeur

Groupe CNPP
LPMES
Laboratoire Electronique Incendie
Pour le Directeur des Laboratoires et par délégation
Chef de Service

Bruno PETIT
Signature électronique

Date du présent rapport d'essais : **25 janvier 2019**
Le présent rapport d'essais comporte : **8 pages**

Essais effectués dans le cadre d'une demande de certification NF-SSI

Trame NF SSI – DAD – DA – Version 7

Ce document atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais ou à l'examen du laboratoire et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produit au sens de l'article L115-27 du code de la consommation, ni un agrément de quelque nature que ce soit. La reproduction de ce document n'est autorisée, sauf approbation préalable du CNPP que sous sa forme intégrale. Le CNPP décline toute responsabilité en cas de reproduction ou de publication non conforme. Le CNPP se réserve le droit d'utiliser les enseignements qui résultent du présent document pour les inclure dans des travaux de synthèse ou d'intérêt général pouvant être publiés par ses soins.

1 - GENERALITES

1 - 1 Définitions

▪ Matériel principal

C'est le coeur de tout système SSI certifié. Au sens de la norme NF EN 54-13 c'est un composant de type 1.

▪ Composant

Un composant est le terme générique utilisé pour désigner un composant associé à au moins un matériel principal cœur du système certifié NF-SSI.

➤ Composant de type 1 (au sens de la norme NF EN 54-13)

Dispositif assurant **au moins une fonction essentielle** dans le système SSI.

Dans tous les cas, les composants entrant dans le champ de la certification NF-SSI sont cités dans les fiches annexées aux règles de certification NF-SSI, ils sont tous de type 1.

➤ Composant de type 2 (au sens de la norme NF EN 54-13)

Dispositif **qui n'assure pas de fonction essentielle** dans le système SSI, mais dont la fonction principale reste liée à la détection incendie, à l'évacuation ou à la mise en sécurité incendie (*Exemple : Tableau Répétiteur de Confort (TRC)*).

▪ Produits spécifiques

Produit n'entrant pas dans le champ de la présente certification qui fait néanmoins l'objet d'une associativité à un système certifié NF-SSI identifié. Les produits spécifiques assurent généralement une fonction essentielle.

Un déclencheur manuel ATEX, détecteurs possédant des caractéristiques particulières conçus pour des risques spéciaux et non couvert par une norme EN 54 (*détecteurs de gaz*), interface de communication (*switch, routeur, convertisseur fibre optique*) sont des exemples de **produits spécifiques**.

Au sens de la norme NF EN 54-13 c'est un composant de type 1.

▪ Accessoire répertorié

Produit n'entrant pas dans le champ de la présente certification qui fait néanmoins l'objet d'une associativité à un système certifié NF-SSI identifié ou qui a fait l'objet d'une association avant qu'ils n'entrent dans le champ de la présente certification. Les accessoires répertoriés n'assurent généralement pas de fonction essentielle.

Une imprimante, l'interface avec la GTB (*Gestion Technique d'un Bâtiment*) ou encore une UAE (*Unité d'Aide à l'Exploitation*) sont des exemples d'**accessoires répertoriés**.

Au sens de la norme NF EN 54-13 c'est un composant de type 2.

▪ Produits

Terme générique qui couvre les 3 types précédemment cités.

▪ Produits utilisés dans le cadre de la maintenance (§ 6.2.4)

Il s'agit de tout produit entrant dans la composition d'un système NF-SSI ou NF-DI ou NF-CMSI déjà installé et n'étant pas destiné à être installé dans un nouveau système.

Dans le cas d'un matériel certifié, ce produit doit être installé dans l'état correspondant à la dernière configuration, ou une configuration antérieure compatible avec le système installé, pour laquelle il était certifié avant sa déclaration d'usage pour la maintenance.

Il s'agit d'un matériel principal ou d'un composant qui a été certifié et pour lequel la fabrication en série a été stoppée par la volonté du titulaire mais qui est susceptible d'être à nouveau fabriqué par ce titulaire dans les mêmes conditions de production que précédemment et uniquement pour la maintenance d'installations existantes. Ces produits sont estampillés en bleu.

▪ **Produits certifiés NF-SSI associés à des Systèmes de Sécurité Incendie certifiés NF, dans le cadre de la maintenance et/ou l'extension d'installations existantes**

Il s'agit de pouvoir associer des produits certifiés NF-SSI à des systèmes de sécurité incendie d'installations existantes, à des fins de maintenance et/ou d'extension de ces installations. Ces associations induiront l'émission d'un « certificat d'associativité pour la maintenance et/ou l'extension de systèmes de sécurité incendie installés ».

Ces produits estampillés en rouge pourront être associés à des Systèmes certifiés NF existants, dont les matériels principaux et les composants peuvent être estampillés vert, bleu, blanc ou rouge.

▪ **« Associativité »**

La procédure de vérification de la compatibilité des différents produits est définie par les règles de certification NF-SSI qui déterminent les critères d'évaluation et garantissent le fonctionnement des composants.

L'associativité couvre :

- Des critères de compatibilité technique des différents produits du SSI,
- Des critères d'exigences système propres au SSI.

Toutes les configurations possibles du système ne pouvant pas être mises en œuvre en laboratoire, la méthode d'évaluation définie dans les règles de certification NF-SSI permet de garantir une évaluation avec un niveau de confiance acceptable dans les conditions opérationnelles et environnementales prédéterminées.

1 - 2 Dans le cadre de la marque NF-SSI, ce rapport identifie les matériels principaux, les composants et accessoires répertoriés répondant aux exigences du référentiel pouvant être associés pour constituer un SSI.

Ce rapport d'associativité est composé :

- D'une liste des fonctions supplémentaires du matériel principal mentionnée au paragraphe **4**,
- D'un diagramme d'associativité figurant au paragraphe **5**,
- D'une liste de produits associés mentionnée au paragraphe **6**.

Seuls les composants du paragraphe **6.1** font l'objet du marquage NF-SSI.

1 - 3 La description de chaque fonction supplémentaire de chaque produit couvert par la marque NF-SSI est donnée dans les notices techniques du produit concerné.

Pour le raccordement et l'installation, il faut se reporter aux textes d'installation qui sont applicables et aux notices correspondantes.

La nature et les longueurs maximales des câbles à utiliser pour interconnecter chaque composant du système sont indiquées dans les notices de ces composants. Ces conditions de raccordement ont été prises en compte pour la réalisation d'essais de validation, notamment pour les aspects CEM et associativité.

Les quantités maximales de matériels associables mentionnées dans le chapitre « Observations » sont données par référence.

En cas de mixage de plusieurs références sur une même ligne, les quantités maximales indiquées dans le présent rapport ne sont pas cumulables et les modalités de mixage doivent respecter la méthode de calcul (*ou équivalent*) mentionnée dans la notice.

2 - EVOLUTION DU RAPPORT

Ce rapport est évolutif. Il est identifié par un numéro invariable composé de six chiffres et éventuellement indicé d'une ou de deux lettres.

Chaque extension, au sens des règles de certification NF-SSI, fait l'objet d'un changement de l'indice du rapport.

Ce nouveau rapport annule et remplace la version précédente.

Objet de l'évolution : Dernier Rapport d'essais n° **DH 11 02 99 E**
Dossiers n° 18 09 010 et 18 09 011

- ↪ Adjonction des matériels suivants :
 - Détecteur optique de fumée : SOC-E3NF (WHT), 601P
- ↪ Mise à jour des numéros d'identification des détecteurs combinés chaleur et fumée (COMBI xxx devient L2E xxx).

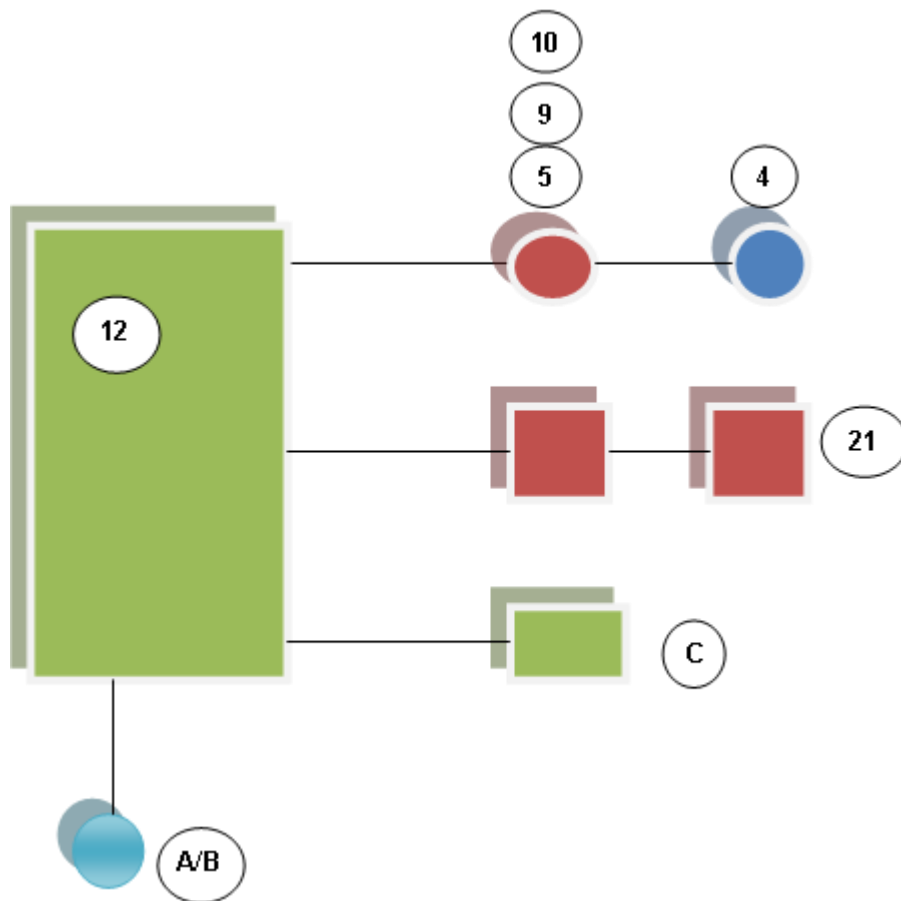
3 - CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU MATERIEL PRINCIPAL CŒUR DU SYSTEME

- Nombre maximum d'éléments sensibles : 2
- Nombre maximum de BCM : 2
- Alimentation secourue : 11600
- non secourue : 11610
- Mode de gestion des DAS : à rupture et sans contrôle de position uniquement
- Puissance maximum allouée aux DAS : 4,5 Watts (24V)

4- LISTE DES FONCTIONS SUPPLEMENTAIRES DU MATERIEL PRINCIPAL CŒUR DU SYSTEME

- 1 sortie « relais » report de l'information de l'état de fonctionnement

5- DIAGRAMME D'ASSOCIATIVITE



6- LISTE DES PRODUITS REpondant AUX EXIGENCES DU REFERENTIEL NF-SSI (Voir NOTA)

6.1 Composants entrant dans la composition système NF-SSI

Repère sur diagramme	Matériel principal	Titulaire	Référence	Numéro d'identification	Observations
12	DAD	AXENDIS	11600	DAD 030 A	/
			11610	DAD 030 B	
Repère sur diagramme	Dénomination Composants	Titulaire	Référence	Numéro d'identification	Observations
4	Détecteur de chaleur	COOPER SECURITE	DTVS 3000	E2 080 A	1, 2
			DTS 90° S3000	E2 080 B	
			DTS 77° S3000	E2 080 C	
		LIFE SAFETY DISTRIBUTION AG	C.Scan+ TV	E2 077 B	
			C.Scan+ T	E2 078 A	
			C.Scan TV	E2 077 A	
			C.Scan T	E2 078 B	
			F-ECO1005	E2 077 E	
			F-ECO1005T	E2 078 E	
		NOVAR GmbH	TM 1162-F	E2 068 A	
			TD-3262-F	E2 070 A	
		HOCHIKI	DCD-AE3F	E2 107 A	
5	Détecteur optique de fumée	COOPER SECURITE	DOFS 3000	L 046 A	1, 2
			LIFE SAFETY DISTRIBUTION AG	C.Scan O	
		C.Scan+ O		L 044 B	
		F-ECO1003		L 044 E	
		NOVAR GmbH	O-3362-F	L 037 A	
		HOCHIKI	SLR-E3NF	L 070 A	
			SOC-E3NF (WHT)	L 080 B	
TYCO FIRE & SECURITY GmbH	601P	L 064 A			
9	Détecteur combiné chaleur et fumée	LIFE SAFETY DISTRIBUTION AG	C.Scan+M	LE2 002 A	1, 2
			C.Scan M	LE2 002 B	
			F-ECO1002	LE2 002 D	
10	DéTECTEUR multicapteur de fumée	COOPER SECURITE	DMCFS 3000	M 010 A	1, 2
21	BCM	AXENDIS	11660	BCM 008 A	1, 3
			11650	BCM 009 A	

6.2 Autres produits faisant l'objet d'une associativité

6.2.1 Composants faisant l'objet d'une associativité avec le système SSI et certifiés dans le cadre d'une autre marque NF ou A2P

Repère sur diagramme	Dénomination Composants	Titulaire	Référence	Conformité	Observations
A-B	DAS	Tous constructeurs	/	NF S 61-937	1, 4

6.2.2 Liste des produits spécifiques

⇒ NEANT

6.2.3 Liste des accessoires répertoriés

Repère sur diagramme	Accessoires répertoriés	Marque commerciale	Référence	Observations
A - B	DAS	Tous constructeurs	/	1, 4
C	Bouton de Réarmement à Distance	AXENDIS	BRD	1, 5

6.2.4 Dans le cadre de la maintenance et/ou d'extensions d'installations existantes

⇒ NEANT

NOTA

- Les conditions dans lesquelles les composants sont associés, sont mentionnées dans la colonne « Observations ».
- Le numéro d'identification est limité au numéro initial du produit, y compris la lettre de variante, sans indication de l'indice lié aux modifications.
- Un détecteur reconditionné comporte, sur son certificat composant NF-SSI, la lettre « R » entre le type et le numéro. L'associativité est identique à celle du matériel de base.

7 - OBSERVATIONS

Numéro 1

Vérification d'associativité réalisée selon Annexe 1 Partie 1 des règles de certification NF-SSI.

Numéro 2

Il se raccorde sur la sortie « DAI » un maximum de 2 détecteurs automatiques d'incendie.

Numéro 3

Il se raccorde sur la sortie « BCM » un maximum de 2 boîtiers de commande manuelle.

Numéro 4

Un maximum de 3 DAS (24V) à rupture de courant, sans contrôle de position, conformes à la norme NF S 61-937 se raccordent au DAD.

Numéro 5

Un seul bouton de réarmement à distance se raccorde sur la sortie « BRD ».

« FIN du Rapport d'Associativité »



**MANUFACTURERS
DECLARATION OF CONFORMITY**

For

Product identification:

Model/type : 11610 BOM rev. level : DAD0001-AXE02-A

Category (description) : DAD NON SECOURU Initial year affixing CE Mark : /

Brand : Axendis

Manufacturer: : 470 route du Tilleul - Actipole la Fonderie - Batiment Chrome
69270 Cailloux-sur-Fontaines

EU Representative: : /

Concerning	EMC/LVD/RTTE			RoHS
	EMC	LVD/Safety	Radio	Environment
A sample of the product has been tested by:	Axendis	Axendis	/	Axendis
Test report reference	/			
Applied standards	EN50130-4:2011 EN61000-6-3 :2007+A1 :2011 EN61000-3-2:2006 +A1:2009 EN61000-3-3:2013	EN60950-1 +A1 :2009 +A1 :2010 + A2 2013	/	/

Means of conformity

We declare under our sole responsibility that this product is in conformity with directives (*check all that apply*):

- 2014/53/UE (RED)
- 2011/65/UE (ROHS2)
- 2014/30/UE (EMC)
- 2014/35/UE (LVD)
- 305/2011/EU (CPR)

Signature of representative/manufacturer:
V.Chaussoy



Place : Cailloux sur Fontaines
Date : 29 April 2019